Info du Collectif des déboulonneurs : un premier procès à Rouen!

Un militant du Collectif des déboulonneurs de pub va comparaître pour la première fois à Rouen pour avoir barbouillé à visage découvert et de manière non-violente des panneaux publicitaires. Le prévenu est passible d'une peine de 5 ans de prison et d'une amende de 75.000 €! Tous au procès pour manifester notre soutien!

Procès le 11 mai, à 13h10

Tribunal de Grande Instance, 4° Chambre, Palais de Justice, Place Foch, Rouen



François VAILLANT, rédacteur en chef de la revue *Alternatives Non-Violentes*, sera jugé pour les barbouillages de panneaux publicitaires commis le 22 juin 2006 et le 23 décembre 2006. **François HUVÉ et Johann LACHE-VRE** seront cités comme comparants volontaires. Trois témoins de moralité, des personnalités connues, prendront la parole. François ROUX est l'avocat (l'avocat des Faucheurs volontaires). Spectacle assuré!

L'action des déboulonneurs de pub se concrétise dans de nombreuses villes de France (Paris, Lyon, Montpellier, Lille, La Rochelle...) pour susciter un débat sur les méfaits de l'invasion publicitaire et pour réclamer une refonte de la loi de 1979 sur l'affichage, afin que la taille maximale des affiches soit ramenée à 50 x 70 cm., en nombre limité en fonction du nombre d'habitants.

Voir le site www.deboulonneurs.org

Les déboulonneurs ne commentent pas l'actualité, ils la font.

Le choix de la non-violence en désobéissance civile est la force des déboulonneurs. Chaque procès consiste à faire valoir la désobéissance civile comme moyen légitime pour faire changer une loi estimée inique. Ils agissent à visage découvert, en toute responsabilité devant la police qu'ils accueillent toujours avec respect. Les deux comparants volontaires ont barbouillé également le 23 décembre 2006, or ils ne sont pas poursuivis. C'est pourquoi ils demanderont à être jugés en même temps que le prévenu.

30 % du prix d'une voiture part dans la publicité. Pour certaines paires de basket, ce chiffre monte à 50 %! A chaque fois que vous faites vos achats, vous investissez dans la publicité! Changeons la donne: **investissons dans l'antipub!** Les frais de justice du procès vont s'élever à environ 4.000 euros. Si 400 personnes donnent 10 euros, les barbouilleurs ne finissent pas fauchés! Au secours!

Merci d'envoyer vos dons à : Collectif des déboulonneurs, Centre 160, 82 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen

vous pouvez y joinare une eventuene	iettie de soutien (20 figlies maxil	mum) qui sera communiquee a ra	ivocai.

Nom: Prénom:

Adresse:

Code: Ville: Tel et courriel (facultatif):

J'autorise le Collectif des déboulonneurs à rendre publique ma lettre de soutien : OUI NON

Date: Signature:

Je verse la somme de \in (à partir de 10 \in) pour aider à financer les frais de justice.

Chèque à l'ordre de : Collectif des déboulonneurs

À envoyer à : Collectif des déboulonneurs, Centre 160, 82 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen